

ville de Juvignac

**997 les Allées de l'Europe
34990 Juvignac
Tel : 04.67.10.42.42**

**Marché de fourniture de
services**

**Avis d'appel public à la
concurrence**

Objet du marché ordinaire

**Fourniture de services de téléphonie fixe, mobile
et de terminaux mobiles et d'accès internet**

Numéro de Marché : 16-08

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

ville de Juvignac

997 les Allées de l'Europe

34990 Juvignac

Téléphone : 04.67.10.42.42

Fax : 04.67.10.40.49

Adresse internet : <http://ville-juvignac.fr>

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché :**Fourniture de services de téléphonie fixe, mobile et de terminaux mobiles et d'accès internet**

Fourniture de Produits et de services de Télécommunications permettant de répondre aux besoins du maître d'ouvrage "Commune de Juvignac" en matière de communications entre ses différents sites et le réseau public, avec fourniture d'accessoires.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de services : Services courants hors services sociaux, spécifiques et juridiques

Lieu principal d'exécution :

Commune de Juvignac services municipaux.

Code NUTS : FR813

Les prestations sont traitées à prix mixtes forfaitaires et unitaires

Dévolution en marchés séparés

Informations sur les lots :

Lot n°1 Téléphonie fixe et mobile**Lot n°2 Accès à internet**

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

Les candidats ne sont pas autorisés à présenter des offres variables selon le nombre de lots susceptibles d'être obtenus. Les offres seront appréciées lot par lot.

Le marché a une durée initiale de 1 année.

Il est renouvelable 2 fois par reconduction expresse pour une période de 1 année. Le pouvoir adjudicateur prend par écrit la décision de reconduire ou non le marché.

Concernant le(s) lot(s) n° 1 ; 2 ;

La durée du marché est fixée selon les modalités prévues ci-dessus pour les 2 lots.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Une avance est prévue. Son montant est égal à 5 % du montant du marché.

Il n'est pas exigé de garantie pour le remboursement de l'avance.

Présentation de candidature avec formulaires français :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

Présentation de candidature sous forme de DUME : L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) en lieu et place des documents mentionnés à l'article 48 du décret relatif aux marchés publics.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel doit remplir un DUME.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel, mais qui recourt aux capacités d'une ou de plusieurs autres entités, doit veiller à ce que l'acheteur reçoive à la fois son DUME et un DUME distinct contenant les informations pertinentes pour chacune des entités auxquelles il fait appel ; à savoir les informations demandées dans les sections A et B de la partie II et la partie III, dûment rempli et signé par les entités concernés et dans la mesure où cela est pertinent, au vu des capacités auxquelles l'opérateur économique a recours, les parties IV et V.

En cas de candidature sous forme de groupement d'opérateurs économiques, un DUME distinct indiquant les informations requises au titre des parties II à V doit être remis pour chacun des opérateurs économiques participants.

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont :

Aptitude :

- L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant : Registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers

Capacité économique et financière :

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.
- Indication concernant le montant couvert par l'assurance pour risques professionnels
- la preuve d'une assurance pour risques professionnels

Capacité technique et professionnelle :

- Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.
- Indication des techniciens ou organismes techniques, en particulier des responsables du contrôle de la qualité, auxquels peut faire appel l'opérateur économique
- Description de l'équipement technique et des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et indication des moyens d'étude et de recherche
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et le nombre de cadres pendant les trois dernières années
- une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution du marché
- Indication de la part du marché que l'opérateur économique a éventuellement l'intention de sous-traiter.

Procédure : MAPA ouvert selon article 27 du décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation.

1. Critère Prix des prestations pondéré à 40 %.

La notation du critère sera effectuée suivant la formule suivante :

Selon la formule suivante : note du prix le plus bas x (prix le plus bas / prix de l'offre étudiée)

2. Critère Valeur technique pondéré à 60 %.

Qualité du matériel au regard de la proposition technique du candidat et éventuellement des fiches techniques. Seront appréciées notamment les performances et la pertinence des solutions proposées ainsi que leur évolutivité.

ARTICLE 24 - ARTICLE 24 – CONDITIONS D'ENVOI

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : 16-08

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/07/2016

Date limite de réception des offres : 30/08/2016 à 12H00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur <https://marches-securises.fr>
Le dossier de consultation est remis gratuitement sur demande écrite à l'adresse ci-dessus du Pouvoir Adjudicateur.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par virement administratif.

La demande de paiement est établie par le titulaire sous forme libre.

La demande de paiement mentionne le détail des prix unitaires, le numéro du marché 16-08

Modalités de financement des prestations : selon l'article 98 du code des marchés public

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour le marché en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Montpellier

6 rue Pitot

34063 Montpellier

Tél: 04.67.54.81.00

Fax : 04.67.54.81.56

Adresse Internet (URL): greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Service pour renseignements sur recours

Greffe du Tribunal Administratif de Montpellier

greffe.ta-montpellier@juradm.fr

34000 Montpellier

Conditions de remise des plis

Il est fait application des dispositions de l'arrêté pris en application de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics.

En dehors de l'hypothèse de la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique, les plis sont transmis en une seule fois. Si plusieurs plis sont successivement transmis par un même candidat, seul le dernier reçu par voie électronique est ouvert par le pouvoir adjudicateur dans le délai fixé pour la remise.

La transmission dématérialisée est effectuée via le profil d'acheteur : <https://marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

Les documents relatifs à la candidature seront signés par le candidat dans les conditions fixées par l'arrêté prévu au I de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics.

La remise des plis contre récépissé est autorisée directement auprès du **Pouvoir adjudicateur** :

ville de Juvignac

997 les Allées de l'Europe

34990 Juvignac

L'envoi des plis par voie postale en recommandée est autorisé.

Les plis (candidature et offre) devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites indiquées ci-avant.

Profil d'acheteur : <https://marches-securises.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- pour les renseignements d'ordre administratif :

Ville de Juvignac

Adresse : 997 les Allées de L'Europe

34990 Juvignac

Tél : 04.67.10.42.42

Poste : 04.67.10.42.30

Fax : 04.67.10.40.49

Mél : marchespublics@juvignac.fr

Adresse Internet : <http://juvignac.fr>

Horaires d'ouvertures : 8 h30 - 1 2h

13h30 - 17h30

- pour les renseignements d'ordre technique :

Ville de Juvignac

Adresse : 997 les Allées de L'Europe

34990 Juvignac

Tél : 04.67.10.42.42

Poste : 04.67.10.42.30

Fax : 04.67.10.40.49

Mél : marchespublics@juvignac.fr

Adresse Internet : <http://juvignac.fr>

Horaires d'ouvertures : 8 h30 - 1 2h et 13h30 - 17h30